

Services de recherches et de sauvetage

Non, le système n'est pas parfait. Faut-il examiner à nouveau la question? Non, ce n'est pas nécessaire. Nous avons déjà des centaines de rapports. Ce qu'il faut, c'est un peu moins de discours, un peu moins de critique, de basse politique, un peu moins de salissage, un peu plus de respect pour les hommes et les femmes qui se dévouent pour sauver des vies. Ils ne sont pas aidés par ceux qui se plaignent constamment. Ils ne sont pas aidés par tous ceux qui se plaignent que tout va mal. Ces sauveteurs font un excellent travail et si on leur en donne les moyens, ils feront encore mieux. Personne ne dit le contraire.

Je suppose que le mieux serait d'avoir un nombre illimité d'hélicoptères dans chaque localité. Il y en a 135 dans ma circonscription et je suis persuadé que chacune d'entre elles estime qu'elle a besoin d'une base à proximité. Cela friserait le ridicule comme je viens de le démontrer.

M. McGrath: C'est vous qui êtes un sujet de honte.

M. Simmons: Monsieur le Président, si le critère qui en décide, c'est que ma position est différente de celle du député de Saint-Jean-Est sur les services de recherches et de sauvetage, je veux bien l'être.

M. McGrath: Vous l'êtes quand vous êtes le seul Terre-Neuvien à . . .

M. Simmons: Le député dit que je suis le seul Terre-Neuvien. Je vais le placer dans une catégorie à part. Il est le seul Terre-Neuvien membre du conseil des ministres à ne pas avoir levé le petit doigt sur une question qu'il estime importante, celle des recherches et du sauvetage. Il n'a pas remué le petit doigt pendant neuf ou dix mois. Nous n'avons rien pu tirer de l'homme qui prétend aujourd'hui avoir la solution à tous les problèmes. Sur la question des recherches et du sauvetage, il faut arrêter de parler et défendre mieux un bon système qui serait encore meilleur s'il n'était pas constamment l'objet de critiques par des gens comme le député de Saint-Jean-Est.

M. Taylor: Ce qu'il ne faut pas entendre.

M. Siddon: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Comme motionnaire, je voudrais demander aux députés qui sont présents s'ils auraient l'obligeance de prolonger la séance jusqu'à 18 h 15 pour qu'une heure entière soit consacrée à cet important débat et que la question soit placée sous un meilleur éclairage qu'elle l'a été par le dernier orateur.

Le président suppléant (M. Corbin): La Chambre a entendu la proposition du député de Richmond-Delta-Sud (M. Siddon). Y consent-on?

Des voix: D'accord.

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir faire quelques remarques à propos de cette motion, quoique je déplore le ton sur lequel s'est déroulé le débat au cours de la dernière demi-heure. On n'a fait que se répandre en invectives des deux côtés de la Chambre plutôt que de traiter du sérieux problème à l'étude. La motion présentée par le député de Richmond-Delta-Sud vise la mise sur pied d'une commission autonome pour enquêter sur la question des recherches et du sauvetage sur la côte ouest du Canada. Soit dit en passant, je suis en faveur de l'amendement qui appliquerait cette mesure à la côte est. Il faut envisager ce sujet globalement.

La côte est éprouve certainement de très sérieuses difficultés dans ce domaine. Dans ce parti, nous savons qu'il n'est pas aisé et qu'il est coûteux d'assurer des services de surveillance sur cette côte, la population y étant clairsemée par endroits. Mais, des tragédies mortelles y sont survenues et il incombe au gouvernement d'empêcher, par le biais de services de recherches et de sauvetage, que d'autres accidents se produisent.

Une autre étude interministérielle ne contribuerait absolument pas à résoudre les nombreux problèmes reliés aux recherches et au sauvetage sur la côte est. Il serait plus utile de former une commission autonome avec des membres qui examineraient toute la question des recherches et du sauvetage—par exemple, le recours à des bénévoles, le besoin d'hélicoptères, le type de navires qui pourrait desservir la région—plutôt que de personnes cherchant à défendre les intérêts de leur ministère.

La motion fait suite à l'accident tragique qui a eu lieu le jour de Noël en 1979, 30 membres d'équipage ayant perdu la vie lors du naufrage du *Lee Wang Zin* au large de la côte, au Nord de la Colombie-Britannique. Il faut quelquefois un accident de cette envergure pour sensibiliser l'opinion publique aux problèmes. Cette question a été soulevée à maintes reprises à la Chambre. Bien qu'une tragédie de l'envergure de celle du *Lee Wang Zin* ne se soit pas reproduite sur la côte ouest depuis quatre ans, d'autres sont survenues sur la côte est; le problème persiste donc. Au cours d'une année donnée, des dizaines d'incidents et de naufrages mineurs surviennent. On estime qu'en moyenne 50 vies sont perdues chaque année par suite d'incidents au large de nos côtes.

En tant que ministre de la United Church, j'ai dû, par le passé m'occuper à diverses occasions des familles de certaines victimes. C'est une tâche à tout le moins, difficile, et d'autant plus tragique qu'on aurait pu prévenir ces accidents si on avait disposé de services de recherches et de sauvetage suffisants et pris les mesures qui s'imposaient. Voilà pourquoi, monsieur le Président, nous insistons pour que cette motion soit adoptée et que soit constituée une commission d'enquête.

● (1800)

Nous avons soulevé cette question à maintes reprises, mais les progrès sont très lents. Il semble que le gouvernement ait du mal à répondre aux appels de détresse venant de la côte du Pacifique. Quand on compare les installations et le matériel dont nous disposons sur la côte du Pacifique à ceux de la côte est, on constate, compte tenu de l'étendue des côtes à desservir et du nombre d'accidents, que nous sommes loin de recevoir notre juste part de fonds et de ressources.

Le député de Skeena (M. Fulton) a soulevé le problème des navires de recherches et de sauvetage de type 400 récemment mis en service sur la côte ouest. Il a fallu les retirer du service, monsieur le Président, parce qu'on y a découvert une malfaçon due à la soudure. Ces navires ont maintenant été remis en service. Toutefois, l'ancien ministre des Transports faisait remarquer dans une lettre adressée à mon collègue le député de Skeena qu'on avait constaté qu'après deux années de service: